

La GESTION QUANTITATIVE de la ressource en EAU

Le rôle et les objectifs du Diagnostic

Le Diagnostic permet d'apporter une vision globale et homogène du territoire. Il identifie les pressions liées aux activités humaines (prélèvements dans le milieu naturel, pollutions diverses, etc.) qui s'exercent sur la ressource et évalue leurs impacts et conséquences sur le milieu ou les usages.

Ses objectifs sont :

- > d'apporter une vision synthétique et objective en ce qui concerne les problèmes quantitatifs et qualitatifs sur le territoire, en déterminant les enjeux importants auxquels devra répondre le SAGE,
- > de hiérarchiser ces enjeux en fonction des écarts pour atteindre les objectifs de « bon état » définis par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire-Bretagne (SDAGE), la satisfaction des usages... mais aussi en fonction des attentes exprimées par les acteurs locaux,
- > de repérer les opportunités et les atouts du territoire,
- > de décrire les divergences ou les conflits d'usage potentiels tout en repérant les éventuelles voies de consensus et de convergences en termes d'attentes/besoins ■

Les prélèvements d'eau potable effectués sur le territoire du SAGE sont issus des eaux de surface (étangs de Beaufort, Mireloup et Landal). Ils sont complétés par des apports extérieurs provenant des bassins versants de Rance/Frémur et de l'Arguenon.

Les besoins en eaux sur le territoire du SAGE présentent une forte variabilité saisonnière en particulier pour l'alimentation en eau potable avec des pics de prélèvements en période estivale ; période également critique pour la gestion hydraulique du marais de Dol. Enfin, les inondations constituent un enjeu sécuritaire important.

La gestion de la ressource en période d'étiage

Il est noté deux problématiques majeures sur le territoire du SAGE concernant la gestion de la ressource en période d'étiage (période de l'année où le débit d'un cours d'eau atteint son niveau le plus bas) :

> Des difficultés de sécurisation en eau potable.

Le déficit pluviométrique du printemps et de l'automne 2011 a révélé un risque de pénurie d'alimentation en eau potable à partir des retenues de Beaufort et de Mireloup. Cette situation de tension constatée depuis quelques années, mais particulièrement aiguë en 2011, est due à une insuffisance des réserves d'eau. Par ailleurs les équipements actuels ne permettent pas une totale sécurisation du territoire à partir de ressources extérieures.

> Le respect des débits réservés sur les retenues dédiées à la production en eau potable.

La forte fréquentation touristique estivale induit à cette période de l'année des besoins en eaux importants (doublés) qui coïncident avec les périodes d'étiage. Il devient alors difficile de respecter les débits réservés en aval des retenues principales dédiées à la production en eau potable (Beaufort et Mireloup), débits essentiels pour la qualité des milieux aquatiques.



La gestion hydraulique du marais de Dol

La gestion hydraulique du marais de Dol est assurée par l'Association Syndicale des Digués et Marais de Dol, dont les trois objectifs majeurs sont les suivants :

- > Empêcher l'invasion par la mer.
- > Dénoyer le marais, notamment en période hivernale.
- > Assurer une gestion des niveaux d'eau du marais.

Cette gestion est essentiellement « hydraulique ». La « préservation des milieux » et la prise en compte de leur « potentiel écologique » n'est pas une compétence développée par l'association. La gestion actuelle des ouvrages et des milieux (entretien des biez/fossés) doit favoriser l'accélération de la circulation de l'eau en particulier en période hivernale.

Il semble nécessaire aux acteurs du territoire d'entreprendre une concertation autour de nouvelles modalités de gestion du marais plus satisfaisantes (qualité des milieux, maîtrise des apports d'eau douce en baie).

Le risque « inondation et submersion marine »

Deux risques inondation sont observés sur le territoire du SAGE :



- > Le débordement de cours d'eau qui constitue un enjeu non négligeable du fait de l'accélération des écoulements dans les bassins versants amonts (liée à l'imperméabilisation des sols, la dégradation des « zones tampons » tels que les haies, talus, zones humides et têtes de bassins).
- > La submersion marine dans le marais de Dol qui présente un enjeu fort lié aux risques encourus pour les personnes, les biens et les activités.

11 communes sont soumises au risque inondation et 22 communes sont concernées par un Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles de Submersion Marine (PPRSM) sur le territoire du SAGE. Sur ces communes, les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), document visant à développer la culture du risque à l'échelle communale, sont tous réalisés ou en cours ■

La QUALITE de la ressource en EAU

Les nutriments et la matière organique

Le territoire du SAGE semble présenter **une qualité des eaux relativement proche du bon état concernant les paramètres physico-chimiques**. Cependant, le manque de données sur les bassins versants du SAGE ne permet pas une vision complète et objective de l'état des masses d'eau ainsi que l'identification de l'origine précise des sources de pollution.

- > **Nitrates** : les concentrations respectent la norme de 50 mg/l (respect du bon état selon la DCE). Le Guyoult présente des concentrations plus élevées que sur le reste des points de suivi avec des dépassements réguliers des 25 mg/l. Ces pollutions par les nitrates sont principalement d'origine agricole.
- > **Ammonium** (une autre forme polluante de l'azote provenant plutôt des rejets de l'assainissement individuel ou des stations d'épuration) : les cours d'eau sont régulièrement de mauvaise qualité (le Cardequin et le Canal des Allemands). Sur le Biez Jean, l'origine de cette pollution pourrait être liée à des phénomènes d'eutrophisation en période estivale sur la retenue de Beaufort.
- > **Phosphore** : les dépassements identifiés en 2009 et 2010 semblent dus d'une part au fonctionnement propre du marais de Dol (relargage naturel de phosphore en période estivale) et d'autre part à des dysfonctionnements de l'assainissement collectif.
- > **Matières organiques** : les fortes concentrations mesurées sont probablement liées au fonctionnement des cours d'eau en étiage (lent, peu oxygénés) en particulier sur le marais de Dol.

Les phytosanitaires

Les teneurs en produits phytosanitaires sont mesurées sur deux stations : le Guyoult et le Canal des Allemands. Elles ne présentent aucun dépassement de la norme de qualité environnementale liée à la DCE.

Par ailleurs, on note que le glyphosate et l'AMPA (métabolite issu de la dégradation du glyphosate) sont détectés et dépassent la teneur de 0,1 µg/l entre 2006 et 2009. Cette molécule est notamment employée pour le désherbage des cultures et des espaces communaux, par les usagers agricoles et non agricoles.

Il n'existe aucun point de suivi sur l'amont du bassin versant, d'où une connaissance insuffisante en ce domaine sur le territoire du SAGE ■

La QUALITE des MILIEUX AQUATIQUES

Les cours d'eau

> La qualité biologique des cours d'eau

La **qualité biologique des cours d'eau** est très variable sur le territoire. Elle paraît globalement bonne en amont du bassin versant et médiocre dans le marais de Dol. On note cependant un manque de connaissances dans ce domaine.

> La qualité hydromorphologique des cours d'eau

La morphologie ou « qualité physique » des cours d'eau a un impact sur leur état écologique. Elle est aussi déterminante que la qualité de l'eau pour l'état des milieux aquatiques. Elle est un facteur prépondérant à l'établissement et au maintien de peuplements biologiques, ces derniers étant conditionnés à la fois par la qualité et la diversité des habitats.

La **connaissance concernant l'état hydromorphologique des cours d'eau n'est pas homogène sur le territoire du SAGE**. En effet, elle ne concerne que le Guyoult qui a fait l'objet de deux Contrats Restauration Entretien (CRE) menés par le Syndicat du Bassin du Guyoult entre 2000 et 2009.

Sur ce cours d'eau, on note que la qualité du lit mineur s'est améliorée (aménagement de gué, diversification du lit, seuils de franchissement piscicoles), de même que celle des berges et de la ripisylve, suite aux travaux du CRE. En revanche, **la continuité écologique est un élément déclassant en raison de la présence de nombreux ouvrages**.

Les acteurs du SAGE soulignent un manque de données sur la qualité hydromorphologique des cours d'eau. En effet, les ouvrages des cours d'eau situés en amont des retenues de Beaufort et Mireloup n'ont pas été inventoriés. De plus, aucune information n'est disponible actuellement concernant la franchissabilité piscicole et le transit sédimentaire des ouvrages recensés.



Les zones humides

Les zones humides sont menacées directement par les projets d'urbanisation et de mise en culture qui peuvent induire leur destruction respectivement par imperméabilisation et drainage. Indirectement leur perte fait disparaître les services rendus par ces zones : rôle épuratoire, niche écologique ou encore « effet tampon » contre les crues.

Un inventaire des zones humides a été réalisé à l'échelle du territoire du SAGE en 2009. Celui-ci identifie les fonctionnalités des zones humides ainsi que la présence ou non de dégradations. Il s'agit maintenant d'entreprendre une démarche de préservation et de restauration.

Les « têtes de bassins versants » restent à définir localement. Elles représentent le territoire situé le plus en amont de la surface d'alimentation d'un cours d'eau, là où celui-ci prend naissance. Elles présentent généralement les zones humides les plus intéressantes en terme de biodiversité ou de par leur capacité épuratoire de l'eau. Ce sont aussi les zones humides les plus fragiles ■

Zones humides littorales

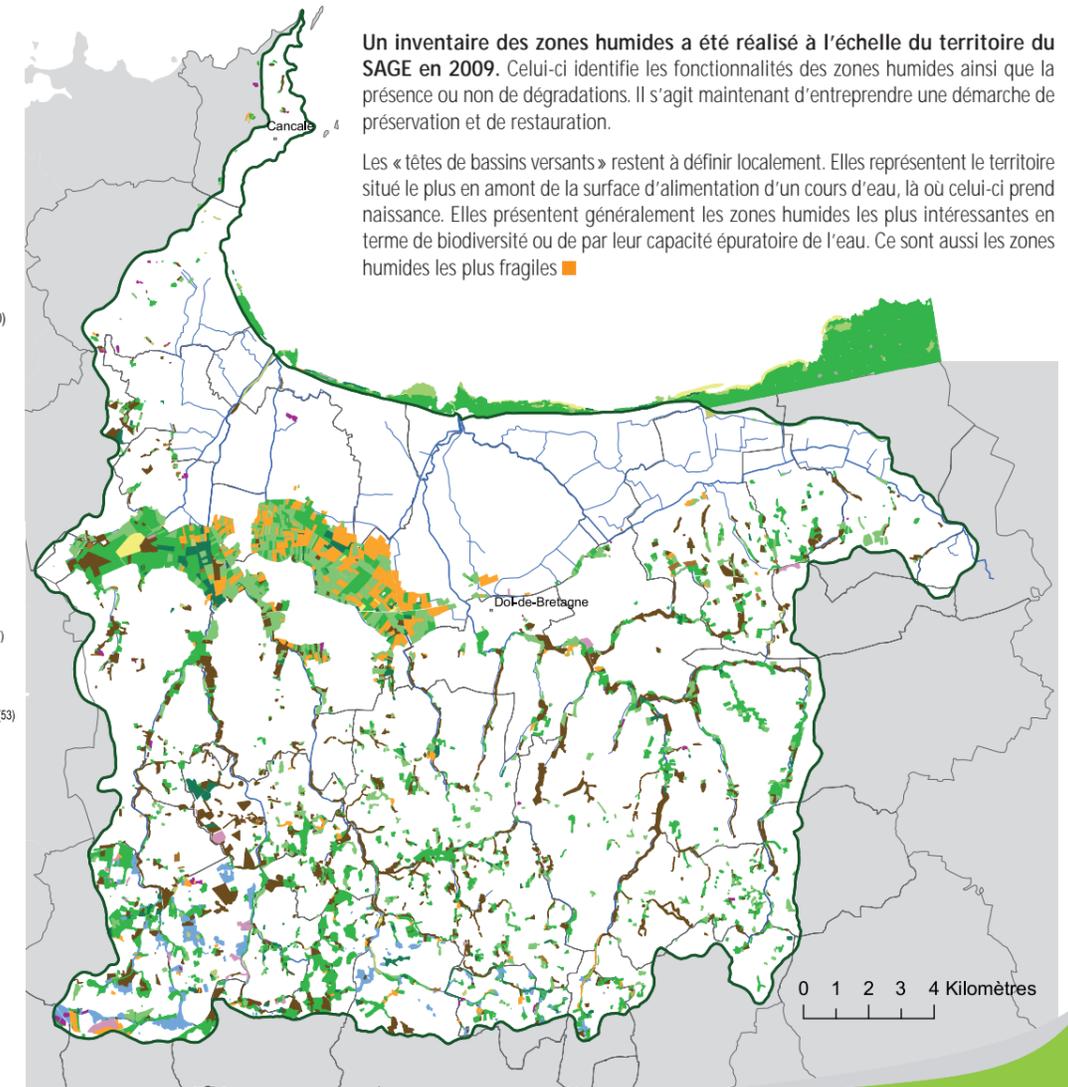
(Typologie Natura 2000, codes génériques)

- Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (code 1140)
- Végétation annuelle des laisses de mer (code 1210)
- Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (code 1310)
- Prés salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritima) (code 1330)
- Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches) (code 2120)
- Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises) (code 2130)
- Hors Directive Habitats

Zones humides du bassin versant

(d'après la typologie Corine Biotope)

- Landes humides (31)
- ZH en prairies permanentes ou mégaphorbiaies (37)
- ZH boisées (44)
- Végétation de ceinture des bords des eaux (roselières) (53)
- Bas marais, tourbières de transition et sources (54)
- ZH en prairies temporaires (81)
- ZH cultivées (82)
- ZH plantées d'arbres (83)
- ZH en friches et terrains vagues humides (87)
- Lagunes et réservoirs industriels, canaux (89)
- Plan d'eau



La gestion de l'INTERFACE TERRE-MER

Fortement marqué par son interface terre-mer, les principaux usages littoraux du territoire du SAGE sont la conchyliculture, la pêche à pied professionnelle et de loisirs, la baignade.

L'enjeu de l'interface terre-mer s'attache à identifier :

- > la satisfaction ou non des usages littoraux et des conflits d'usages éventuels
- > les origines possibles de la dégradation de la qualité de l'eau

Un enjeu microbiologique sur le littoral

L'état des lieux montre que le paramètre déclassant la qualité des eaux littorales, au regard de l'activité conchylicole, est principalement la bactériologie. Les classements de qualité sanitaire des zones conchylicoles en Baie du Mont Saint-Michel sont soit en A (très bonne qualité), soit en B (qualité moyenne) selon les secteurs.

La qualité bactériologique des différentes plages apparaît comme satisfaisante (en application de la directive baignage de 2006).

Si les usages conchylicoles et de baignade sont à l'heure actuelle préservés, on note cependant **une tendance à la dégradation de la qualité bactériologique des eaux littorales** pouvant à terme mener à la remise en cause réelle des usages. Aussi, afin de satisfaire les usages, les acteurs souhaitent **tendre vers un classement A** des zones conchylicoles et des sites de baignade.

Des pollutions aux origines diverses

Les sources de pollution peuvent être diverses et sont d'autant plus impactantes qu'elles se situent en bordure littorale. D'origine humaine ou animale elles concernent :

- > **Les assainissements collectifs** : des problèmes liés aux réseaux (mauvais branchements, vétusté, débordement postes de refoulement), au traitement des stations d'épuration communales non conformes. On constate un manque de connaissance sur l'état des réseaux d'assainissement et le nombre de mauvais branchements, ainsi qu'une faible part de travaux pourtant essentiels au regard de l'enjeu (réduction des apports directs des eaux usées aux milieux côtiers).
- > **Les assainissements non collectifs (ANC) ou autonomes** : il est noté un manque de connaissance des points noirs de rejets, ainsi qu'un manque de moyens financiers des particuliers pour réaliser les travaux

nécessaires afin de diminuer les rejets polluants.

- > **Les apports agricoles** : l'épandage, les rejets directs au cours d'eau par les animaux, etc.
- > **Les apports des eaux pluviales** : le transport des déjections des animaux.
- > **Les activités de plaisance et des camping-caristes.**

Les pollutions pourraient provenir également d'autres bassins versants et être transportées dans la baie via les courants marins.

Malgré les actions entreprises par les collectivités pour surveiller et maîtriser les rejets polluants (réalisation de profils de baignade, diagnostics liés à l'assainissement non collectif, gros travaux sur les performances des assainissements), il reste des efforts à faire pour améliorer la qualité bactériologique des eaux côtières attendue par la profession conchylicole.



Les autres problématiques liées à l'interface terre-mer

D'autres problématiques liées au littoral ont été soulevées par les acteurs du territoire lors du diagnostic du SAGE, à savoir :

- > **La nécessité pour les conchyliculteurs de réguler les apports d'eau douce trop importants provenant des bassins versants en période hivernale.** En effet, la baisse de salinité des eaux peut aller jusqu'à entraîner la mort des coquillages. Ces apports sont dus à la gestion des marais (évacuation quotidienne des eaux douces) qui sont amplifiés en période de fortes pluies en raison de facteurs tels que la dégradation du bocage et des talus, l'augmentation de l'imperméabilisation des sols sur le bassin amont, la dégradation des zones humides et des têtes de bassin, diminuant la capacité d'infiltration des eaux de pluie.
- > **Une connaissance insuffisante de l'impact des micropolluants** (phytosanitaires et substances médicamenteuses notamment) **sur les coquillages** et donc sur les réseaux trophiques. La multiplicité des molécules et leurs interactions dans le milieu marin est à l'heure actuelle inconnue.
- > **Le développement de la crépidule** (gastéropode - espèce invasive) **et la surmortalité des huîtres.** Dans les deux cas la plus-value du SAGE est limitée ■

La gouvernance et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage : un ENJEU MAJEUR et TRANSVERSAL

L'organisation de la maîtrise d'ouvrage et la coordination entre les programmes et les financements est un enjeu essentiel car il détermine la réussite de la mise en œuvre du SAGE sur les bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne.

Un manque de coordination globale sur le bassin versant

Aujourd'hui de nombreux acteurs locaux s'accordent à dire qu'il existe **un manque de coordination globale sur le bassin qui permettrait une gestion intégrée de la ressource en eau.**

En effet, un certain nombre de structures interviennent sur le territoire du SAGE dans le domaine de l'eau, mais aucune ne couvre tout le périmètre du SAGE ou ne détient une compétence élargie à l'ensemble du cycle de l'eau. Il convient donc de faire partager à toutes ces structures des objectifs communs et de mettre en cohérence l'ensemble des réalisations au service d'une politique globale de l'eau à l'échelle du territoire du SAGE.

On note également que peu d'actions locales ont été mises en place sur le bassin, particulièrement sur la qualité des milieux aquatiques et les actions existantes semblent le plus souvent monothématiques. D'autres actions qui sembleraient nécessaires ne sont pas mises en œuvre, faute de structure porteuse et on constate en définitive qu'il manque une coordination globale des actions existantes.

Une nécessaire réflexion pour la mise en œuvre du SAGE

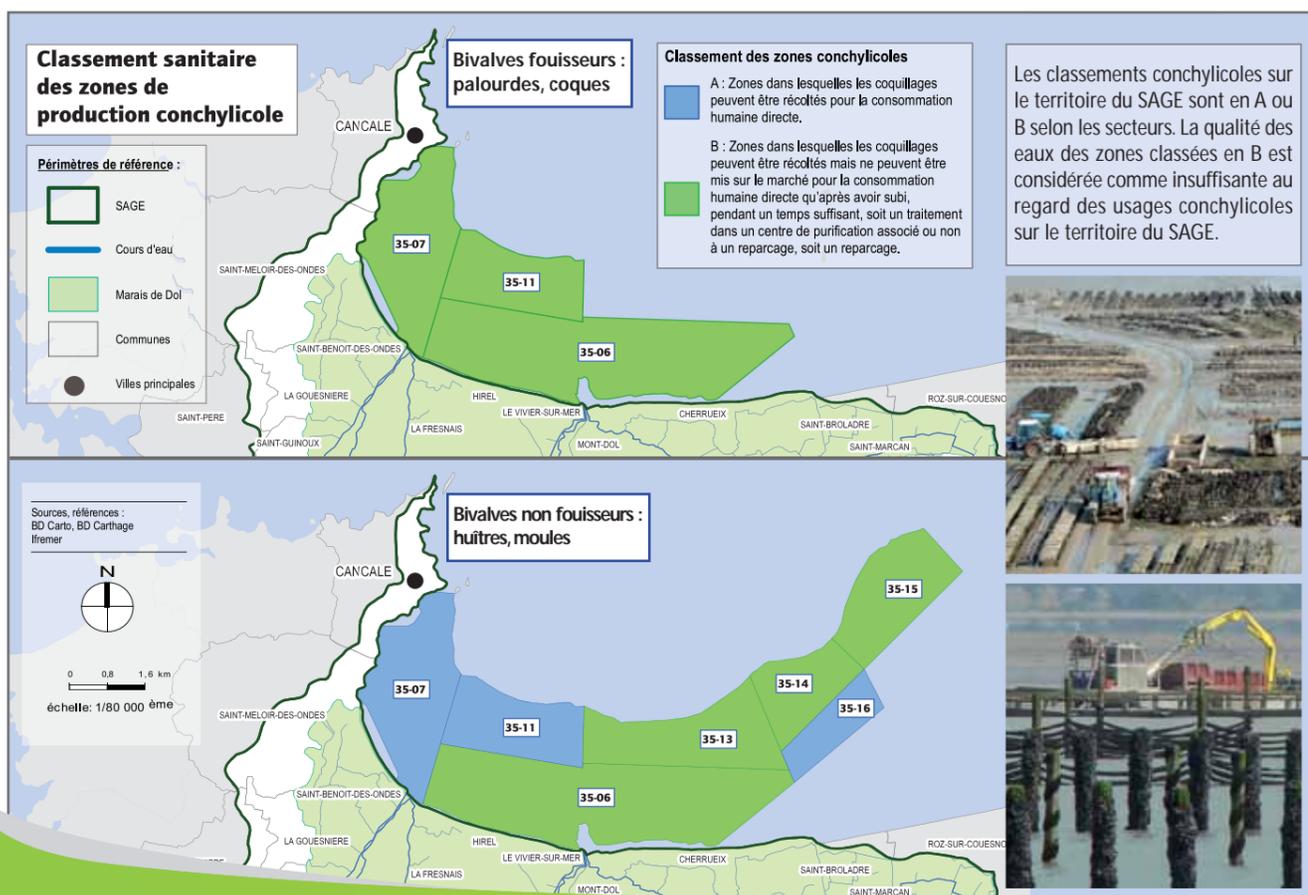
La gouvernance et l'organisation de la maîtrise d'ouvrage sur le territoire du SAGE est un enjeu transversal : **sans déclinaison opérationnelle (plan d'action), le SAGE restera un document stratégique sans applications concrètes pour bon nombre de ses objectifs.**

Les actions devront donc être portées par une ou des structures aux compétences opérationnelles. Pour ce faire, il paraît primordial de :



- > **faire prendre conscience des divers enjeux** par une meilleure lisibilité des rôles et missions des diverses instances,
- > **consolider les structures porteuses existantes et faire émerger de nouvelles compétences** nécessaires à la mise en œuvre du SAGE,
- > **coordonner les différents acteurs** et les projets,
- > **dégager les moyens** correspondants.

Aujourd'hui le Syndicat intercommunal des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne dispose d'une compétence unique : l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du SAGE. Il ne peut être lui-même « maître d'ouvrage » d'actions dans la mesure où il ne dispose pas de la compétence « travaux ». Mais une évolution vers une prise de compétences plus opérationnelles reste possible... ■



Une vision partagée des 5 GRANDS ENJEUX du SAGE

Le SAGE, en fonction de sa portée juridique et notamment sur les décisions administratives dans le domaine de l'eau, doit donc faire évoluer les choses et orienter utilement l'action publique vers l'atteinte des objectifs que se fixent les acteurs du territoire.

Un consensus entre la vision technique et la vision sociologique des acteurs locaux a permis de définir l'importance de chaque enjeu et la plus-value que peut apporter le SAGE pour chacun d'entre eux, selon une échelle de notation allant de 1 à 3 :

Enjeux	Composantes	Importance de l'enjeu	Plus-value du SAGE	Bilan
Gouvernance et organisation de la maîtrise d'ouvrage	Prendre conscience des enjeux sur le territoire et consolider les structures porteuses existantes et faire émerger de nouvelles compétences	1	1	1
	Coordonner les acteurs et les projets			
	Dégager les moyens nécessaires			
Interface terre-mer	Bactériologie	1	1	1
	Autres	3	3	3
Gestion quantitative de la ressource en eau	Gestion de la ressource en période estivale	1	2	2
	Gestion hydraulique des marais	2	1	1
	Inondations / submersions	1	3	3
Qualité de la ressource en eau	Azote	3	1	2
	Phosphore	2		
	Matières organiques	3		
	Micropolluants / Phytosanitaires	2		
Qualité des milieux aquatiques et zones humides	Morphologie / biologie des cours d'eau	1	1 (gouvernance)	1
	Zones humides	1	1	1

• Niveau 1 : Majeur • Niveau 2 : Important • Niveau 3 : Modéré



L'Inter-SAGE : une association réunissant les 4 SAGE de la Baie du Mont Saint-Michel

Afin d'optimiser la gouvernance de l'eau en Baie du Mont Saint-Michel, les structures porteuses des 4 SAGE de la baie - « Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne », « Couesnon », « Sélune » et « Sée et Côtiers granvillais » - ont décidé de créer une association loi 1901 dénommée « **Inter-SAGE de la Baie du Mont Saint-Michel** ».

Cette association a notamment pour buts de :

- Valoriser, partager et diffuser les données utiles entre les SAGE,
- Conduire ou faire réaliser toute étude utile à l'amélioration de la connaissance des milieux aquatiques, des sources de pollution sur les bassins versants et des usages en baie,
- Favoriser la mise en cohérence des volets maritime et littoral des 4 SAGE notamment en matière de gestion du trait de côte,
- Faire progresser et contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux en baie,
- Développer les échanges entre les CLE.

Les fondateurs de l'association se sont réunis en assemblée générale constitutive le 21 septembre 2012 à la Maison de la Baie du Mont Saint-Michel au Vivier-sur-mer ■

Retrouvez le Diagnostic en ligne sur le site GEST'EAU / rubrique : Documents produits <http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/bassins-cotiers-de-la-region-de-dol-de-bretagne>



La suite de l'élaboration du SAGE...

3^{ème} phase d'élaboration du SAGE, l'étude « **Tendances, scénarios et détermination de la stratégie globale du SAGE** » vise à identifier précisément les actions à conduire pour répondre aux enjeux déterminés dans le Diagnostic.

Débutée en mars 2012 et prévue pour une durée de 13 mois, 3 étapes ponctueront cette étude :

1 - Elaboration du scénario tendanciel

- > Quelles sont les actions conduites aujourd'hui, par qui, et quels résultats peut-on en attendre sur les milieux, les usages et les objectifs de qualité à atteindre ? Que se passera-t-il demain sur les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne si aucune action nouvelle n'est entreprise ?

2 - Elaboration des scénarios alternatifs

- > Quels objectifs se fixe t-on pour répondre aux enjeux ? Quelles sont les solutions et moyens techniques qui s'offrent à nous pour répondre aux objectifs ?

3 - Détermination de la stratégie globale du SAGE

- > Suite à l'analyse des scénarios, quelles sont les solutions consensuelles aux coûts acceptables pour répondre aux enjeux de qualité des milieux et des besoins liés aux différents usages ? ■



Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez la cellule d'animation du SAGE :

Syndicat intercommunal des Bassins Côtiers de la Région de Dol-de-Bretagne
3 Bd Planson - BP 36
35 120 DOL-DE-BRETAGNE
Tél. 02 99 80 75 79
Fax : 02 99 80 91 28
e-mail : sage_bcdol@yahoo.fr

Rédaction :
Gérard SALARDAINE,
Président de la CLE
Karine HAVARD,
Chargée de Communication
Élodie NIVOT, Colas BOUDET,
Animateurs - Coordinateurs
Crédits photos :
SAGE Bassins Côtiers Dol, Karine HAVARD

Avec le soutien financier de :

